

Francis LUYCE
Président

Mesdames, Messieurs,

Les Présidents

Réf : FL/JJB/VH/DN/VB

Pantin, le jeudi 4 février 2016,

Objet : Plans « Citoyens du sport » et « J'apprends à nager » 2016

Mesdames, Messieurs, les Présidents,

Dans le cadre du plan « Citoyens du sport », le plan « J'apprends à nager » a été créé afin de permettre l'apprentissage de la natation au plus grand nombre, notamment concernant les populations les plus fragiles et résidant sur les territoires carencés. Ainsi, le plan « J'apprends à nager » succède de facto à l'opération « Savoir-Nager ».

Dans ce contexte, Monsieur Patrick KANNER, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et Monsieur Thierry BRAILLARD, Secrétaire d'Etat aux Sports souhaitent que le plan « J'apprends à nager », lancé en juin 2015, se poursuive sur l'ensemble du territoire pour 2016. Ils souhaitent que nous puissions augmenter significativement le nombre d'enfants bénéficiaires de ce programme citoyen et de le généraliser à tous les enfants vivant au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et des zones de revitalisation rurale (ZRR).

Le plan « J'apprends à nager » étant une priorité ministérielle, formellement identifiée dans les orientations CNDP 2016, l'Etat a dégagé des moyens conséquents pour soutenir ces actions d'apprentissage de la natation.

Ainsi, je vous invite à faire valoir, dès que possible, votre engagement dans ce dispositif lors de la campagne CNDP 2016.

D'autre part, je vous informe que la fédération a largement abondé le budget de ce dispositif, en complément de la subvention ministérielle dédiée, afin de pouvoir vous proposer une dotation matérielle ainsi qu'un accompagnement financier pour vous permettre de développer cette opération dans les meilleures conditions.

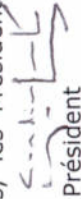
De même, la fédération a développé une licence spécifique « J'apprends à nager », au tarif préférentiel de 15€ par licencié, qu'il vous faudra contracter notamment pour garantir la couverture d'assurance de vos pratiquants qui prendront part à ce dispositif.

Ainsi, nous devons, ensemble, démontrer notre capacité opérationnelle à conduire un programme d'intérêt général. Sachons, à nouveau, relever ce défi sachant que le Ministère en charge des Sports, tout comme la fédération, compte vivement sur votre mobilisation.

Le cas échéant, nous vous invitons à vous rapprocher de votre comité régional pour les informer de vos intentions dans ce domaine.

Pour plus de précisions, vous pouvez contacter Monsieur V. HAMELIN (01.41.83.87.66 / vincent.hamelin@ffnatation.fr) du département développement des pratiques de la fédération.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, les Présidents, l'expression de mes sentiments sincères et respectueux.


Le Président

Francis LUYCE

14 rue Scandicci – 93508 PANTIN Cedex
Tél. 01 41 83 87 70 – Fax. 01 41 83 87 69
E-mail : ffn@ffnatation.fr